

<p style="text-align: center;">JOURNAL ex æquo</p> <p style="text-align: center;">Edições Afrontamento APEM</p> <p>Dossier : Le droit face aux défis du féminisme: résistances et possibilités</p> <p>Editoras: Madalena Duarte (Centro de Estudos Sociais/Univ Coimbra, Faculdade de Economia) (Portugal). Maria Teresa Beleza (Faculdade de Direito da Universidade Nova de Lisboa) (Portugal)</p> <p style="text-align: center;">DÉLAI D'ENVOI – 3 JANVIER 2022 (à publier jusqu'au juin de 2022)</p>	<p style="text-align: center;">Indexed in:</p> <p style="text-align: center;">Scopus</p> <p style="text-align: center;">SciELO Portugal</p> <p style="text-align: center;">Clarivate Analytics Web of Science Trust the difference</p> <p style="text-align: center;">DOAJ DIRECTORY OF OPEN ACCESS JOURNALS</p> <p style="text-align: center;">ERIH PLUS EUROPEAN REFERENCE INDEX FOR THE HUMANITIES AND SOCIAL SCIENCES</p> <p style="text-align: center;">latindex Sistema Regional de Información en Línea para Revistas Científicas de América Latina, el Caribe, España y Portugal</p>
---	---

ex æquo

est une revue scientifique, interdisciplinaire et multidisciplinaire à comité de lecture ouverte aux contributions de multiples disciplines et courants de pensée. Publié depuis 1999 en tant que revue interdisciplinaire semestrielle dans le domaine des études sur les femmes, le genre et féministes. (<https://exaequo.apem-estudos.org/>)

Avis sur l'ex æquo: "The journal consistently includes articles that are scientifically sound and relevant to an international academic or professional audience in this field."
Scopus Content Selection & Advisory Board

En plus des articles pour les dossiers thématiques, ex æquo accepte en permanence des contributions aux sections d'études des essais ainsi que des critiques de livres.

Résumé :

Ces dernières années, le droit et plus particulièrement les tribunaux font l'objet d'une attention plus soutenue de la part de l'opinion publique pour ce qui est du traitement juridique et judiciaire

réservé aux questions de genre. D'une part, il est évident (et inquiétant) de voir que, dans certains pays, une réaction conservatrice visant un recul des droits des femmes dans différents domaines gagne du terrain. D'autre part, même dans les pays qui ont des cadres juridiques et réglementaires promouvant l'égalité des sexes, nous assistons à des pratiques judiciaires qui corrompent les droits existants.

Au Portugal, l'attention médiatique accordée récemment aux décisions des tribunaux, notamment en matière pénale, lesquelles dévalorisent certains types de violence, diabolisent la sexualité féminine, culpabilisent la victime sur la base de modèles stéréotypés de féminité et recourent à des arguments conservateurs et myosines afin d'atténuer les peines, a conduit à une vigilance accrue des décisions des tribunaux dans ce domaine de la part de la société. Le présent numéro thématique devrait permettre un débat scientifiquement éclairé, autrement dit une réflexion critique, multidisciplinaire et internationale sur le droit, ce qui est d'ailleurs le rôle des théories féministes du droit (amplement divulguées notamment dans le monde anglo-saxon, mais encore peu connues au Portugal).

La préoccupation féministe à l'égard du droit est devenue plus visible dans le milieu judiciaire et académique au début des années 70, aux États-Unis, notamment grâce au concours d'auteurs d'articles dans des magazines scientifiques et juridiques, des colloques, etc., qui mettaient en avant la nécessité de contester les connaissances produites dans et à travers le droit et ont ainsi contribué au développement d'un courant de pensée sur le droit étatique, qui serait plus tard connu sous le nom de *Feminist Jurisprudence* (en français, Théorie féministe du droit).

Les divers féminismes reconnaissent que le droit a contribué et ce, au long de l'histoire, à la perpétuation, à la légitimation, et/ou à la reproduction des relations hétéro-patriarcales, ce qui a donné lieu à différentes formes d'asservissement. Et s'il est vrai qu'il a également permis d'incontestables conquêtes juridiques dans la lutte contre la discrimination fondée sur le sexe, on peut tout de même se demander quels ont été les effets pratiques de ces conquêtes.

Et c'est ce scénario qui représente un véritable défi pour les théories féministes du droit dans la mesure où, d'une part, les féminismes semblent incapables de rendre le droit plus émancipateur et, d'autre part, le droit n'a pas vraiment permis d'améliorer la qualité de vie des femmes.

Il est donc fondamental d'approfondir une réflexion féministe sur le droit, qui soit capable non seulement de le « déconstruire » et de comprendre la construction de sa matrice appuyée par (et qui appuie) le *status quo* hétéro-patriarcal, mais aussi de préparer le terrain pour une protection et une promotion effectives des droits des femmes vis-à-vis des nombreux systèmes d'oppression qui les rendent invisibles, les excluent et les asservissent.

Dans ce numéro thématique, intitulé « *Le droit face aux défis du féminisme : résistances et possibilités* », l'idée est de rassembler des articles qui présentent une approche féministe du droit et de créer ainsi un espace international et interdisciplinaire de réflexion théorique et critique, de recensement des défis conceptuels et méthodologiques et d'approfondissement d'une série de discussions fondamentales, tout en reliant différents domaines du droit, qu'il soit ou non étatique, **au genre, à la sexualité et aux féminismes.**

Parmi les thèmes possibles :

- féminismes et droit international
- mobilisation du droit par les mouvements féministes
- droits de l'homme
- droit de la famille
- droits sexuels et reproductifs
- droit et violences sexuelles et sexistes
- droits sexuels
- discrimination en matière d'emploi
- criminologie féministe
- droit et intersectionnalité
- droits LGBTIQ+
- épistémologies et méthodologies féministes dans le droit

Cette liste n'est pas exhaustive. Toute autre proposition liée au thème du dossier pourra donc être soumise. Les textes pourront être écrits en portugais, en anglais, en espagnol ou en français.

Date limite de soumission

Soumission d'articles, avec le strict respect des directives de la revue présentées sur [Http://www.apem-estudos.org/pt/page/submissao-de-artigos](http://www.apem-estudos.org/pt/page/submissao-de-artigos), jusqu'au **3 de janvier 2022** à apem1991@gmail.com. Les textes qui ne respectent pas les normes relatives à l'extension, à la mise en forme et à la citation ainsi qu'au référencement des sources bibliographiques **ne seront pas retenus**. Dans les quatre semaines après la date limite pour la réception, les auteurs/es recevront des informations sur les résultats du premier examen et sur le passage à l'étape suivante, c'est-à-dire la présentation de l'article, sous anonymat, à un examen scientifique par des pairs. La sortie de ce numéro est prévue en juin de 2022.

ex æquo

invite à soumettre des articles originaux, à la fois pour les dossiers thématiques et les études et essais extra-thématiques, et des critiques de livres. La revue est éditée par l'Association Portugaise des Etudes sur les Femmes (APEM) et s'adresse à un public international, acceptant des manuscrits soumis en portugais, anglais, français et espagnol, de divers pays. On vise à s'assurer que les articles publiés apportent une contribution significative à l'avancement des connaissances. Les articles soumis pour publication sont soumis à un examen indépendant à l'aveugle par au moins deux spécialistes reconnus issus de divers pays. Elle est parrainée par la Fondation Portugaise pour la Science et la Technologie (FCT)



Dernier numéro paru :

